



Procès-verbal du Conseil du Département GEP
Séance du vendredi 25 septembre 2015 à 10 heures 00

Etaient présents :

HAMMOURI Hassan, Président, BEUF Olivier, DIALLO Mamadou saidou, FERRIGNO Rosaria, MOUTON Claire, OTHMAN Sami, PITTET Patrick, RAZIK Hubert, YAHOUY Hamed,

Etaient absents :

De MARCHI Fabien, CHOROT Thierry (invité excusé), SIAUVE Nicolas,

Avaient donné procuration :

BENACEUR Michael à YAHOUY Hamed, CAVASSILA Sophie à FERRIGNO Rosaria, DUFOUR Pascal à HAMMOURI Hassan, FIATY Koffi à OTHMAN Sami, GADRAS Jan à OTHMAN Sami, GARRIGUES Olivier à HAMMOURI Hassan, MARTIN Olivier à YAHOUY Hamed, QUIQUEREZ Laurent à FERRIGNO Rosaria, ZITOUNI Younes à RAZIK Hubert,

Assistait également :

EPRON Karine,

Le quorum étant atteint, Hassan HAMMOURI ouvre la séance à 10 h 05.

Le directeur laisse la parole à Patrick PITTET. La FST souhaite mettre à jour le service des plateformes recherche. Après inventaire, c'est la plateforme Nano Lyon INL qui est affichée pour le département GEP. Si d'autres plateformes apparaissent, il faut les faire remonter via Olivier BEUF, Christian JALLUT ou Patrick PITTET. En parallèle, la commission recherche soutient un projet du CTU pour la création d'un portail qui présente les différents moyens d'analyse. Un mail a été adressé au responsable des unités de recherche. Le département fera une large diffusion du mail de synthèse envoyé par Patrick PITTET.

1°) Approbation du PV du conseil de département du 26 mai 2015:

Ce procès-verbal sera représenté au prochain conseil. En effet, les besoins de l'équipe pédagogique automatique n'ont pas été envoyés aux membres du conseil. Le directeur enverra la justification des besoins.

Approbation du PV du conseil de département du 05 juin 2015:

Hassan HAMMOURI soumet aux voix le procès-verbal du Conseil de département du 05 juin 2015 qui est approuvé à l'unanimité moins 7 abstentions.

2°) Demande ouverture groupe de TD supplémentaire (U.SERRES/J.L AUGE) :

Jean-Louis Augé et Ulysse SERRES souhaitent avoir la possibilité d'ouvrir 3 groupes de TD dans l'UE de Génie Informatique Initiation. Les TD se font sur machines dans des salles d'une capacité de 15 binômes. Malheureusement, il est fréquent de trouver des machines non opérationnelles ce qui limite davantage les moyens pédagogiques. L'effectif de l'UE est de 70 étudiants.

**Hassan HAMMOURI soumet aux voix la création de 3 groupes de TD.
Cette proposition est approuvée.**

3°) Enseignement en base de l'électricité au printemps :

Rosaria FERRIGNO indique qu'il manque un intervenant en TP pour l'automne. Le délai des dépôts de candidatures des vacataires est fixé au 3 décembre 2015. Le directeur accorde un délai supplémentaire à Rosaria FERRIGNO pour le dépôt des dossiers vacataires.

Au printemps, il y a aura 500 étudiants. Elle précise de pas pouvoir fonctionner avec 3 séquences. Cela représente 18 intervenants en TD et 27 intervenants en TP. A ce jour, il reste à trouver 3 intervenants en TD et 4 à 5 intervenants en TP. Pour les TD, elle a supposé que 2 ATER prendraient chacun un groupe. Le directeur propose d'analyser la situation en tenant compte des services de chacun des ATER, des ACE et des permanents ; il verra également avec le département de Physique puis il proposera une solution.

4°) Campagne d'emploi 2016 :

Classement des demandes de poste PU/MCU :

Le département a reçu 3 demandes (une demande de maintien et deux demandes de création).

Porteur	Poste	Maintien/Création
Département GEP/LAGEP (section 62)	MCU	Maintien
Département GEP/AMPERE (section 63)	PU	Création
Département GEP/INL (section 63)	MCU	Création

Patrick PITTET indique que le cadrage est identique à l'année précédente. Il souligne que si l'on rend 100 postes, 70 postes seront en liste principale et 30 postes en liste secondaire complétée par les demandes de création. Pour la demande de PU, il faudrait appuyer la demande avec un CV (en indiquant l'excellence scientifique).

Rosaria FERRIGNO précise que l'enseignant recruté sur le poste MCU (section 63) devra enseigner en grande partie en L1. Elle souligne que les besoins doubleront l'année prochaine suite à la création d'une UE au semestre 1. Le directeur précise que cette UE devrait être rattachée à la FST. Rosaria FERRIGNO s'étonne de ce rattachement. A sa connaissance, aucune décision n'a été prise quant au rattachement de cette UE à un département ou structure. Rosaria FERRIGNO précise que du point disciplinaire le rattachement à GEP est important et qu'il est important que des intervenants GEP participent à l'enseignement électricité de cette UE.

Hamed YAHOUI demande au directeur de faire remonter lors du conseil des directeurs le sous-encadrement rang A au département (ceci figure déjà dans les documents de la FST diffusés auprès des personnels de la FST).

Hubert RAZIK précise que la demande de poste PU se justifie par un besoin réel sur le plan recherche et non pas par opportunisme, et que ce besoin figure dans le document « ressources humaines » du laboratoire AMPERE.

Hassan HAMMOURI soumet au vote le classement suivant :

Porteur	Poste	Maintien/Création	Classement
Département GEP/LAGEP (section 62)	MCU	Maintien	1
Département GEP/INL (section 63)	MCU	Création	2
Département GEP/AMPERE (section 63)	PU	Création	3

Ce classement est approuvé à l'unanimité moins 3 abstentions.

Classement des demandes de poste BIATSS :

Le département a reçu 5 demandes (une demande de maintien et deux demandes de création)

Porteur	Poste	Maintien/Création
Département GEP	Adjoint en fabrication mécanique	Maintien
Département GEP	Technicien	Maintien
Département GEP/CREATIS	Adjoint technique	Maintien
Département GEP/ Demande conjointe INL/CREATIS	Assistant ingénieur	Création
Demande conjointe : Département GEP/Dépt Chimie/GPA/Laboratoire ISARA	Adjoint technique	Création

Le directeur propose de commencer par les demandes de maintien.

Olivier BEUF précise que le poste d'adjoint technique CREATIS fait suite au départ à la retraite de l'agent (19 octobre 2015). C'est un poste à tâches mutualisées au sein d'une plateforme. L'intitulé du poste sera préparateur en électronique. Ce poste sera en support de la plateforme en contribuant à la maintenance et développement dans le cadre des activités de la plateforme.

Le directeur précise que 2 profils ont été remontés pour le poste de technicien.

Rosaria FERRIGNO (responsable de l'UE BDE) intervient et précise que ce poste assure actuellement un soutien technique important (600 étudiants, 24 heures de TP sur 4 séquences dans l'année) pour la plateforme Electricité du L1. Elle précise que cette plateforme électricité, le besoin du maintien des appareils (réactivité permanente). En septembre 2016, le besoin représentera 1000 étudiants sur 4 séquences par semestre.

Sami OTHMAN intervient à son tour et indique un réel besoin. Il précise qu'un technicien sur fonds propres pour une durée de 9 mois a été recruté pour l'UE RF et pour le parcours CSSE, salle 22 et salle 135 où de nouveaux TP sont à monter (automatisme, robot, procédés).

Hamed YAHOUÏ souligne la complexité des TP. Il souligne que ce besoin concerne la licence STS, la licence professionnelle et le master. Il précise que dans le cadre de l'appel d'offre du Président sur la formation continue, ils ont décrochés un financement à hauteur de 100 000 €. Ces manipulations doivent être montées cette année et demandent une certaine technicité.

Hassan HAMMOURI indique la présence d'un autre technicien dans les plateformes BDE. Rosaria FERRIGNO affirme que le seul technicien en support des TP est actuellement Monsieur DEFOUR (occupant actuellement le poste en discussion). Hassan HAMMOURI trouve dommage de donner un demi-poste administratif en soutien BDE au département de Physique et souhaite rencontrer la Physique pour partager aussi le soutien technique.

Olivier BEUF propose de recruter quelqu'un qui participerait au mieux à tous les besoins du département. Le directeur propose la création d'un pôle de technicien rattaché au département avec un tableau de conduite par plateforme.

Rosaria FERRIGNO souligne que cette proposition est intéressante mais nécessite une approche plus globale. D'un commun accord ce travail pourrait se faire à plus long terme et pas dans le cadre de cette campagne.

Hamed YAHOUÏ précise que pour débloquer la situation, ils ont recruté sur fond propre au détriment d'investissement de matériel. Il réfute l'argument de dire qu'un TP de 4 jours temps plein par semaine nécessite la présence d'un technicien. Il n'y a pas de technicité mais bien du maintien des appareils sur la plateforme électricité. Il n'est pas favorable pour donner une dominante au L1.

Rosaria FERRIGNO souhaite le recrutement d'un technicien en soutien prioritaire pour la plateforme électricité de L1 et une contribution pour d'autres plateformes. Elle indique que la proposition de la fiche de poste rédigée par le directeur a une dominante pour les nouveaux TP. Elle refuse cette proposition de fiche de profil. Elle précise que 3 mots sur 40 lignes ne sont pas suffisants.

Hassan HAMMOURI souhaite défendre le L3 et le Master. Il souhaite faire évoluer la technicité au niveau du département. Il indique que le département est sous-doté en technicien.

Olivier BEUF propose un compromis concernant la rédaction de la fiche de poste. Patrick PITTET partage les craintes d'Hubert RAZIK, à savoir que s'il y a de nombreuses modifications des missions du poste de technicien, la FST pourrait considérer cette demande comme une demande de création. Il propose de rester dans la continuité du poste actuel.

Hassan HAMMOURI propose le vote des 2 fiches de profil. Avant le vote, Rosaria FERRIGNO propose un consensus. Le directeur propose des modifications sur la fiche de poste. Rosaria FERRIGNO refuse. Elle propose quelques lignes d'introduction générale puis un paragraphe présentant des missions dans la continuité des missions du poste actuel (soutien à la plateforme électricité) et de faire apparaître ensuite les nouveaux besoins. Elle propose donc un 50 % affiché en soutien à la plateforme électricité L1 et un 50 % en soutien pour les nouvelles plateformes. Elle indique ne pas pouvoir demander moins de 50 % cela mettrait en péril le fonctionnement de la plateforme. Sami OTHMAN refuse.

Suite à de nombreux échanges, le directeur propose 60 % pour les nouveaux besoins et 40 % pour la plateforme électricité avec une gestion du poste par Sami OTHMAN. Rosaria FERRIGNO refuse.

Hamed YAHOUI quitte le conseil (il est convié à une ANR qui se déroule près de la salle du conseil) et demande que l'on vienne le chercher uniquement lors du vote.

L'étudiant DIALLO Mamadou saidou quitte la séance et dépose une lettre stipulant son abstention lors des votes à venir.

Le directeur propose 50 % pour les nouveaux besoins et 50 % pour la plateforme électricité avec une gestion du poste par Sami OTHMAN. Rosaria FERRIGNO refuse et propose 50 % pour les nouveaux besoins et 50 % pour la plateforme électricité avec une gestion commune basée sur une confiance et un respect mutuel (50 % Rosaria Ferrigno et 50 % Sami Othman). Si le directeur obtient un demi-poste de la Physique, elle est prête à diminuer le pourcentage. Si cette proposition n'est pas retenue, elle demandera la création d'un poste pour la plateforme électricité. Elle précise néanmoins que cela serait une erreur.

Le directeur propose 50 % pour les nouveaux besoins et 50 % pour la plateforme électricité avec une responsabilité hiérarchique partagée (50 % Rosaria Ferrigno, 50 % Sami Othman). Le conseil de département mandate Rosaria Ferrigno et Sami Othman pour rédiger un nouveau profil qui fasse apparaître de manière équilibrée les 2 composantes du poste et avec la partie concernant la plateforme électricité en premier (dans la continuité du profil actuel) puisqu'elle permet de justifier la demande de maintien. Si un soutien technique est apporté par le département de Physique à la plateforme électricité, le service reviendra aux intitulés de la fiche de profil en dehors de BDE.

Vote : POUR 8 CONTRE 6 ABS 3

Cette proposition est validée.

Le directeur propose le classement suivant pour les demandes de maintien :

Porteur	Poste	Maintien/Création	Classement
Département GEP	Technicien	Maintien	1
Département GEP/CREATIS	Adjoint technique	Maintien	2
Département GEP	Adjoint en fabrication mécanique	Maintien	3

Vote : POUR 13 CONTRE 3 ABS 1

Ce classement est validé.

Le directeur propose le classement suivant pour les demandes de création :

Porteur	Poste	Maintien/Création	Classement
Département GEP Demande conjointe INL/CREATIS	Assistant ingénieur	Création	1
Demande conjointe : Département GEP/Dépt Chimie/GPA/Laboratoire ISARA	Adjoint technique	Création	2

Vote : POUR 13 CONTRE 3 ABS 1

Ce classement est validé.

Le directeur propose le classement global suivant :

Porteur	Poste	Maintien/Création	Classement
Département GEP	Technicien	Maintien	1
Département GEP/CREATIS	Adjoint technique	Maintien	2
Département GEP	Adjoint en fabrication mécanique	Maintien	3

Département GEP Demande conjointe INL/CREATIS	Assistant ingénieur	Création	4
Demande conjointe : Département GEP/Dépt Chimie/GPA/Laboratoire ISARA	Adjoint technique	Création	5

Vote : POUR 13 CONTRE 3 ABS 1

Ce classement est validé.

Les demandes de locaux seront traitées lors du prochain conseil.

La séance est levée à 13h10.

La Responsable administrative

Karine EPRON

Le Directeur du Département GEP

Hassan HAMMOURI